

Centre-ville

Le centre-ville a conservé de l'ancien hameau l'implantation des habitations avec les commerces et leurs cours intérieures communes. C'est l'un des foyers principaux de l'urbanisation de la commune. Il se développe le long du boulevard Général de Gaulle et de l'avenue Henri Barbusse. Il a l'aspect d'un centre-ville traditionnel avec un bâti relativement dense implanté sur rue. Construit autour de l'église et situé sur un replat à mi-pente entre le plateau de la forêt de Sénart et la Seine, sa situation l'a toujours protégé des caprices du fleuve.

A l'origine, la terre de Draverno appartenait au roi Dagobert qui l'a donnée à l'abbaye Sainte-Geneviève en 635.

A l'est de l'église, s'élevait la ferme seigneuriale proche du château (aujourd'hui château de Paris-Jardins) dont elle dépendait. Ses bâtiments, granges, écuries, étables, logis d'habitation, se répartissaient autour d'une grande cour où se dressait un colombier polygonal. Sa présence au cœur de la ville va contribuer à conserver le caractère de bourg rural briard.

A la fin de la Première Guerre Mondiale, la ferme cesse ses activités et la place de la Victoire (Place de la division Leclerc, après la 2^{ème} guerre mondiale) occupe l'esplanade ainsi libérée.

En 1931 y est élevé un marché couvert dont l'esthétique est marquée par le style géométrique caractéristique des années 1930. Celui-ci disparaît en 2001 avec la rénovation des lieux, pour faire place à la nouvelle halle du marché et au kiosque. En 2011, les statues de Delacroix, Nadar et Daudet ont été installées sur la place.

En 1846, la place devant l'église était nommée place d'Armes car elle servait d'aire de parade ou de champ d'exercice pour la Garde Nationale. La municipalité y a installé le premier bureau de poste à l'angle de la voie allant vers Juvisy. Ce bureau a laissé la place à une pâtisserie après son transfert, en 1896, dans la rue de la Mairie.

Jouxtant les bâtiments de la ferme se dressait la première mairie. Elle fut remplacée en 1898 par l'actuelle maison des Sociétés qui remplira les fonctions de mairie jusqu'en 1963.

La deuxième ferme (en face du centre administratif), dite de Beaumont dépendait de la seigneurie de Draveil et possédait son entrée principale sur la Grande Rue au lieu-dit Le Village. En 1821, elle fut séparée de la seigneurie et acquise par Mr Delaunay. Ses terres de culture s'étendaient jusqu'au quartier de la Villa. A partir de 1902, les bâtiments abritent l'entreprise de maçonnerie Chalon et, depuis 1952, les services de la paroisse et le collège Notre-Dame.

Un peu plus loin s'étendait un potager autrefois rattaché à la ferme de Beaumont. Au décès de son mari, la comtesse de Beufvier, entre dans les ordres, fait don du potager à la congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve dont elle devient la première supérieure de la communauté de Draveil et fonde la première école de filles de la ville. Derrière ce couvent, s'étendait un parc, dont la famille Granger était propriétaire de 1815 à 1881. Le château fut détruit en 1881 et le parc fut loti.

Le réaménagement du centre-ville se poursuit au fil du temps, afin de conserver son attractivité tout en le modernisant :

Une première étape, engagée dans le cadre d'un contrat régional, a permis de requalifier les espaces du centre-ville autour de la place de la division Leclerc : la halle découverte du marché (ancien marché « tonkinois ») a été démolie et remplacée par une structure amovible, l'espace urbain ainsi dégagé a été restructuré autour d'un kiosque, le réseau viaire environnant modifié et une nouvelle halle a été édifée en remplacement du bâtiment vétuste et hors normes.

En deuxième étape, l'opération immobilière sur l'ancien îlot « Valérie Fleurs », a, quant à elle, permis la réhabilitation des voiries adjacentes à cet îlot avec la création d'une artère commerciale.

Parallèlement aux projets d'aménagement du centre-ville, la mise en valeur de l'église Saint-Rémy a fait l'objet d'une étude spécifique ayant permis une réhabilitation et une mise en valeur dans sa structure initiale du XVIII^{ème} siècle.

En troisième étape, l'îlot situé à l'angle de la RN448 et de l'allée Marcelin Berthelot fait l'objet d'un projet de réaménagement urbain (ZAC «centre-ville»).